



numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

33^e année n°2 mars 2016

2400 PERSONNES HÉBERGÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS EN 2014

En 2014, quelque 2400 personnes ont été hébergées dans des institutions vaudoises accueillant des adultes présentant un handicap ou souffrant de dépendances (hors secteur hospitalier). Les institutions offrent également des places dans des ateliers ou des centres de jour, auxquels participent plus de la moitié de leurs résidents. Au total, 5000 personnes travaillent dans ces 34 institutions, représentant 3200 équivalents plein temps.

En 2014, dans le canton de Vaud, 34 institutions proposent des prestations d'hébergement à des adultes présentant un handicap mental, physique ou psychique, ainsi qu'à des personnes en difficulté à cause de dépendances et d'exclusion sociale. Une enquête fédérale relève chaque année les caractéristiques de ces établissements socio-éducatifs¹, de leurs pensionnaires et de leur personnel.

PLACES D'HÉBERGEMENT ET DE PRISE EN CHARGE À LA JOURNÉE

Le nombre de places d'hébergement dans les établissements socio-éducatifs vaudois accueillant des adultes est assez stable depuis le milieu des années 2000 et atteint 2068 unités en 2014 [T1]. Certains établissements offrent également des places destinées aux mineurs (140 places environ). Aux places d'hébergement s'ajoutent, dans ces établissements, 1365 places de prise en charge à la journée [F2], comptabilisées en tant que telles mais occupées pour l'essentiel (1120 places) par les personnes hébergées. Également offerte à des non-résidents, cette activité de prise en charge à la journée se déroule le plus souvent dans des ateliers d'occupation (983 places). S'y ajoutent

les places proposées dans les centres de jour ou dans le cadre des mesures professionnelles (203), ainsi que les places pour mineurs (179).

HANDICAP MENTAL: DEUX TIERS DES PLACES

Les structures dédiées principalement aux personnes avec un handicap mental sont celles qui offrent le plus de places, tant en termes d'hébergement (67%) que de prise en charge à la journée (76%) [T1]. Viennent ensuite, loin derrière, les institutions hébergeant des personnes souffrant de difficultés sociales et de dépendances (13% de l'hébergement et des prises en charge à la journée). Les établissements destinés aux personnes en situation de handicap psychique offrent autant de places d'hébergement (13%) mais peu de prises en charge à la journée. L'hébergement est bien moindre dans les structures accueillant des personnes ayant un handicap physique.

Cette classification ne tient pas compte de la présence de plusieurs déficiences; elle ne distingue donc pas le polyhandicap qui peut entraîner une restriction extrême de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

- 1-3 2400 personnes hébergées dans les établissements socio-éducatifs en 2014
» www.stat.vd.ch/somed
- 4 Interruptions de grossesse en baisse
» www.stat.vd.ch/sante_popul

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Marie-Françoise Goy

Rédaction: Ivan De Carlo (IDC),
Léna Pasche (LP)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

Les institutions sont de tailles très diverses: les six plus grandes, majoritairement spécialisées dans le handicap mental, regroupent plus de 200 places chacune et représentent 60% de l'ensemble; dix institutions de taille intermédiaire (50 à 200 places) totalisent 30% des places, les institutions de plus petite taille (10 à 50 places) n'en représentant que 10%.

2400 PENSIONNAIRES, SOUVENT OCCUPÉS EN ATELIER

Au cours de l'année 2014, quelque 2400 personnes ont été hébergées dans les institutions. Plus de la moitié d'entre elles ont bénéficié également d'une occupation à la journée dans la même institution, très souvent (8 fois sur dix) en atelier et, pour les enfants, en école spéciale. Les hommes sont majoritaires [F1]: ils représentaient 64% des résidents en 2014.

UN QUART DES RÉSIDENTS ADULTES PRÉSENTS DEPUIS AU MOINS 25 ANS

Parmi les 2300 résidents adultes, 26% étaient hébergés depuis leur naissance ou depuis plus de 25 ans [F3].

L'entrée en institution spécialisée dans l'accueil des personnes présentant un handicap mental se fait surtout dans l'enfance ou au début de l'âge adulte, ce qui explique de longues durées de vie en institution. Dans les institutions spécialisées dans les handicaps physique ou psychique, l'entrée se fait principalement après l'âge de 18 ans et se prolonge au cours de la vie. Dans les institutions qui traitent les dépendances et les difficultés sociales, l'entrée se fait également à l'âge adulte mais les trois quarts des séjours durent moins d'une année; on enregistre donc de nombreux mouvements d'entrées et sorties [T1].

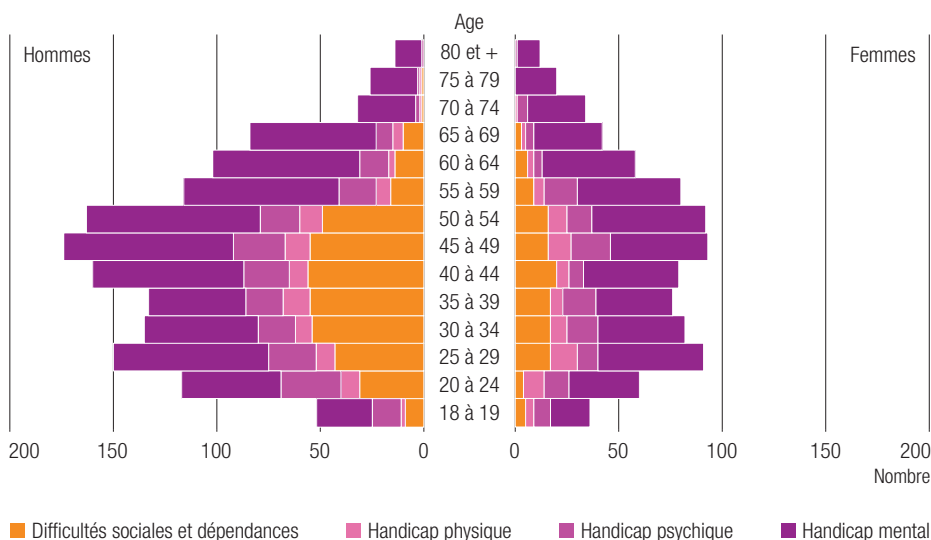
Les personnes qui quittent une institution sont bien souvent des patients retournant à leur domicile après avoir été hébergés en raison de problèmes liés aux dépendances (46%). Elles peuvent également rejoindre d'autres structures. Par ailleurs, en 2014, les institutions ont enregistré le décès de 33 personnes, âgées de 63 ans en moyenne et dont 26 résidaient dans des établissements spécialisés dans le handicap mental.

[T1] PLACES ET PRÉSENCES SELON LE TYPE D'INSTITUTION, VAUD, 2014

	mental	physique	Handicap psychique	Difficultés sociales et dépendances	Total
Nombre d'institutions accueillant des adultes	12	3	12	7	34
Places d'hébergement	1 385	155	263	265	2 068
Places pour prises en charge à la journée ¹	1 037	112	35	181	1 365
Présences totales en cours d'année	1 406	168	345	524	2 443
Entrées au cours de l'année	74	7	98	287	466
Sorties au cours de l'année	63	9	85	308	465

¹ Il s'agit uniquement des places situées dans les établissements d'hébergement recensés; elles sont destinées aux pensionnaires ainsi qu'à des personnes fréquentant l'institution à la journée.

[F1] ADULTES HÉBERGÉS AU COURS DE L'ANNÉE DANS LES INSTITUTIONS, VAUD, 2014



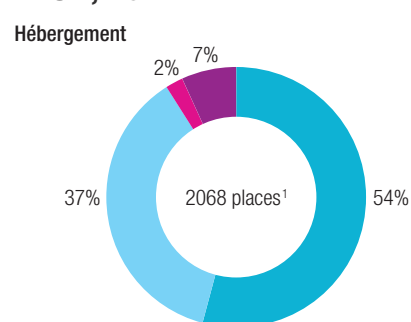
Mesurer l'entier des prises en charge à la journée

L'analyse des établissements socio-éducatifs (avec hébergement), issue de la statistique fédérale SOMED, ne permet pas de saisir l'entier des prises en charge à la journée effectuées par des établissements bénéficiant d'un financement cantonal. Ainsi, pour les adultes, il faut y ajouter 1100 places d'ateliers de production dans les établissements qui offrent exclusivement ces prestations aux personnes en situation de handicap et plus de 200 places d'accompagnement à domicile.

Internats pour mineurs

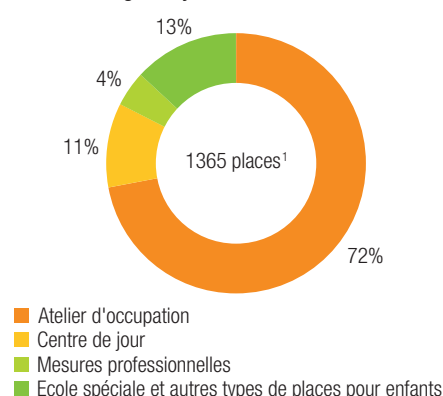
Parmi les institutions étudiées dans cet article ne figurent pas celles accueillant exclusivement des mineurs, dans des internats (environ 170 places) auxquels est souvent adjointe une école spécialisée (270 places). L'offre d'accueil pour mineurs mentionnée ici n'est donc qu'une partie de ce qui est disponible dans le canton.

[F2] PLACES SELON LE TYPE, VAUD, 2014



- Home avec occupation
- Home sans occupation
- Autres types de places pour adultes
- Internat pour enfants

Prise en charge à la journée



¹ Sans les institutions accueillant exclusivement des mineurs.

LA POPULATION HÉBERGÉE VIEILLIT

En 2014, les résidents âgés de 65 ans et plus représentaient 11 % des personnes hébergées; parmi eux, on comptait 26 personnes âgées de 80 à 94 ans. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, 11 % des résidents sont de jeunes adultes (18-24 ans).

La structure par âge des personnes hébergées dans les institutions vieillit, comme celle de l'ensemble de la population. La statistique des institutions médico-sociales permet une rétrospective depuis 2006: l'on remarque ainsi que la proportion des personnes âgées d'au moins 45 ans passe de 42% à 49% en 8 ans. Durant la même période, la part des personnes de 65 ans et plus est passée de 8% à 11%.

3200 ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS

En 2014, 5000 personnes travaillent dans les institutions [T2]. Ce personnel prend en charge les personnes hébergées ainsi que les personnes venant de l'extérieur et fréquentant pendant la journée les ateliers situés dans les institutions. En raison des nombreux temps partiels, cela représente 3200 équivalents plein temps (EPT). Les deux tiers des EPT sont consacrés à l'encadrement des résidents au sein des institutions: éducateurs, enseignants ou thérapeutes. L'administration, l'économat, le personnel de maison et technique occupent 22% des EPT. Le personnel engagé dans les ateliers protégés situés dans les institutions représente le solde, soit 11%. Les personnes avec un niveau de formation tertiaire occupent 47% des emplois (EPT), celles qui ont un niveau «secondaire II» en occupent 37% et les personnes sans formation post-obligatoire les 16% restants.

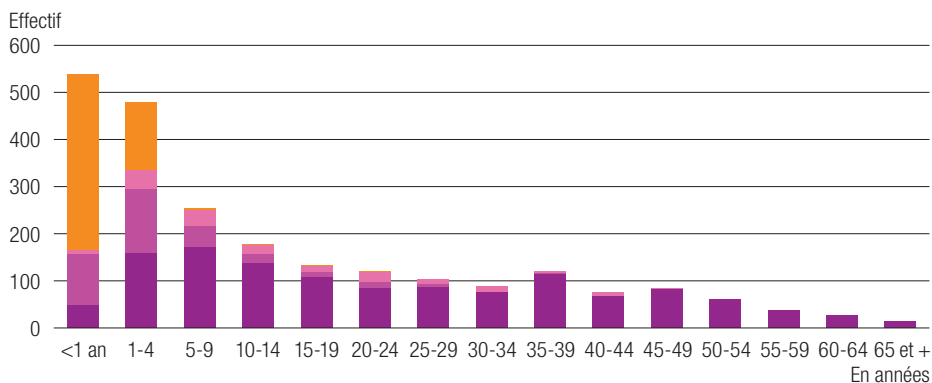
Les institutions spécialisées dans le handicap mental concentrent 77% de l'ensemble des EPT [F5], en lien avec le grand nombre de places qu'elles offrent, notamment pour la prise en charge à la journée.

[T2] PERSONNEL DES INSTITUTIONS¹, VAUD, 2014

	En équivalents plein temps			Nombre de personnes
	Hommes	Femmes	Total	
Educateurs et enseignants	706	1242	1948	3124
Thérapeutes	32	109	141	286
Direction et administration	110	148	259	388
Economat, personnel de maison et des services techniques	199	268	467	670
Personnel des ateliers	193	178	371	572
Total	1240	1945	3185	5040

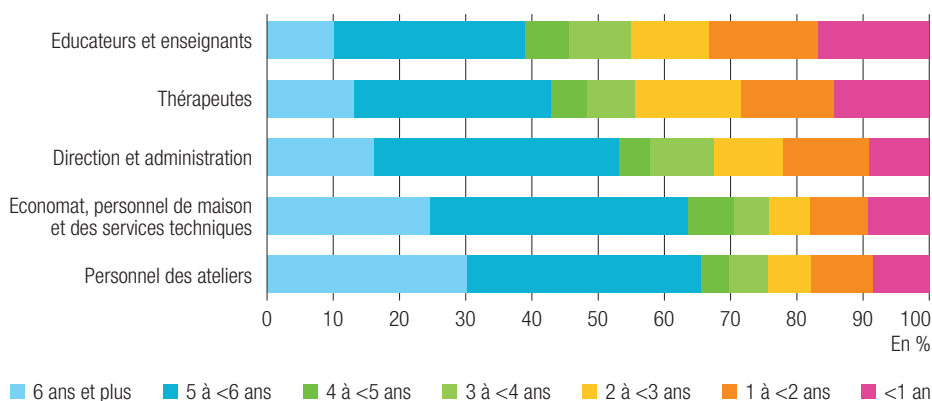
¹ Sans les institutions accueillant exclusivement des mineurs.

[F3] RÉSIDENTS ADULTES SELON LEUR ANCIENNETÉ DANS L'INSTITUTION, VAUD, 2014



■ Handicap mental ■ Handicap psychique ■ Handicap physique ■ Difficultés sociales et dépendances

[F4] ANCIENNETÉ DU PERSONNEL DANS LES INSTITUTIONS, VAUD, 2014



■ 6 ans et plus ■ 5 à <6 ans ■ 4 à <5 ans ■ 3 à <4 ans ■ 2 à <3 ans ■ 1 à <2 ans ■ <1 an

PERSONNEL À 64 % FÉMININ

Le personnel des institutions est majoritairement féminin, que ce soit en termes d'individus (64%) ou d'équivalents plein temps (61%). Les femmes sont âgées en moyenne de 40 ans, soit légèrement moins que leurs collègues masculins (42 ans).

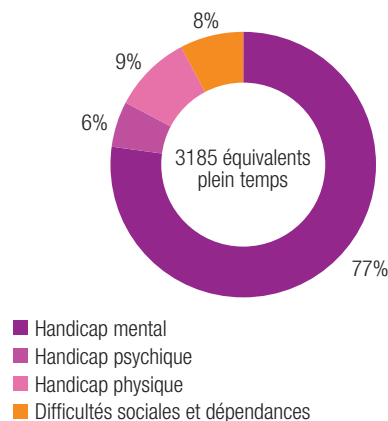
L'ancienneté du personnel dans les institutions varie selon leur fonction. Ainsi, les postes d'éducateurs et d'enseignants sont occupés par des personnes engagées plus récemment que la moyenne du personnel; à l'inverse, dans les ateliers, l'engagement est plus ancien [F4]: 30% du personnel est là depuis au moins 6 ans. | IDC

¹ Ne comprend pas le secteur hospitalier; cf. liste des établissements socio-éducatifs reconnus par le Service de prévoyance et d'aide sociales: <http://www.vd.ch/themes/social/handicaps/liste-des-etablissements-socio-educatifs>.

Source des données: StatVD/OFS, Statistique des institutions médico-sociales.



[F5] EMPLOI SELON LE TYPE D'INSTITUTION¹, VAUD, 2014



¹ Sans les institutions accueillant exclusivement des mineurs.

INTERRUPTIONS DE GROSSESSE EN BAISSÉ

Les interruptions de grossesse suivent une tendance à la baisse; on en comptabilise 1320 en 2014 dans le canton de Vaud, soit 8,5 interruptions pour mille femmes en âge de procréer, contre 11,1 en 2002. Elles sont plus fréquentes pour les 20-24 ans et pour les femmes d'origine étrangère. Le plus souvent, les femmes ayant interrompu leur grossesse vivent en couple et ont déjà des enfants.

Le nombre d'interruptions de grossesse a beaucoup diminué avec le temps. Il est relativement stable depuis l'entrée en vigueur du régime du délai en 2002, régime qui autorise l'interruption de grossesse au cours des douze premières semaines. Dans le canton de Vaud, quelque 1300 femmes recourent à une interruption de grossesse chaque année mais, comme la population augmente, le taux par femme suit une tendance à la baisse. Il est passé de 11,1 pour mille femmes en âge de procréer (15-44 ans) en 2002 à 8,5 en 2014.

VAUD SUPÉRIEUR À LA MOYENNE SUISSE

La Suisse est l'un des pays européens où le taux d'interruption de grossesse est le plus bas (6,3 pour mille). La situation est toutefois contrastée d'un canton à l'autre: les taux sont jusqu'à cinq fois moins élevés dans les cantons de Suisse centrale et orientale que dans les cantons comme Vaud, Zurich, Genève et Berne, plus urbains, dotés d'hôpitaux universitaires et avec une forte population étrangère.

FRÉQUENCE MOINDRE PARMİ LES ADOLESCENTES

Les femmes qui recourent à l'interruption de grossesse ont le plus souvent dépassé la vingtaine, avec un pic entre 20 et 24 ans (24% des interventions en 2014). En

revanche, les adolescentes sont peu nombreuses (9% pour les moins de 20 ans). Il faut dire qu'en Suisse, la maternité adolescente est l'une des plus faibles au monde (2 naissances pour mille femmes de moins de 20 ans, contre par exemple 6 en Italie, 10 en France et 17 au Royaume-Uni). En dessous de 20 ans, plus de deux grossesses sur trois sont interrompues, alors qu'à l'opposé, entre 30 et 34 ans, soit les âges où il y a le plus de naissances, une grossesse sur treize est interrompue.

SOUVENT EN COUPLE, SOUVENT AVEC DES ENFANTS

L'interruption de grossesse touche toutes les couches de la société mais certains groupes de population sont plus exposés que d'autres, souvent pour des raisons socio-culturelles.

Au moment de l'intervention, bien des femmes vivent avec un partenaire (41% en 2014) et 31% vivent seules, avec ou sans enfant [F1].

Les femmes qui ont recours à l'interruption de grossesse ont souvent déjà un ou plusieurs enfants. C'est le cas d'une femme sur deux en 2014 et, pour un cinquième d'entre elles, l'intervention a eu lieu moins de deux ans après le dernier accouchement. Par ailleurs, une femme sur trois ayant interrompu sa grossesse en 2014 a déjà vécu une ou plusieurs interruptions par le passé.

GÉNÉRALEMENT ACTIVES OU EN FORMATION

Les femmes ayant interrompu leur grossesse en 2014 ont globalement une formation moins élevée que l'ensemble des femmes de 15 à 44 ans dans la population (valeurs moyennes 2011-2013); elles ont plus souvent une formation secondaire II (gymnase ou apprentissage, 46% contre 38%) mais moins souvent une formation tertiaire (22% contre 33%).

Elles exercent moins fréquemment une activité lucrative (50% contre 68%), mais sont plus fréquemment en formation (19% contre 15%), sans emploi ou au foyer.

TAUX PLUS ÉLEVÉS PARMİ LES ÉTRANGÈRES

Les femmes étrangères ont plus souvent recours à l'interruption de grossesse que les Suissesses, et ce quel que soit l'âge (10,7 contre 7,0 interruptions pour mille femmes de 15-44 ans) [F2]. L'écart tend toutefois à se réduire.

72% DANS LES HUIT PREMIÈRES SEMAINES

La grande majorité (72%) des interruptions de grossesse ont lieu dans les huit premières semaines; à ce stade, c'est presque toujours la méthode médicamenteuse qui est utilisée. Au-delà de huit semaines, c'est la méthode chirurgicale qui est généralement pratiquée. Les interruptions de grossesse sont possibles après douze semaines (7% en 2014), mais un avis médical est requis.

La méthode médicamenteuse est devenue la plus utilisée (68% des interventions en 2014, contre 41% en 2007).

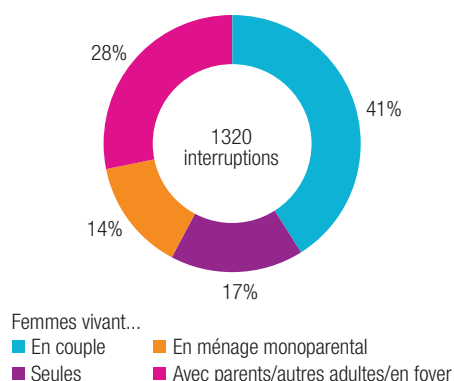
Les interventions ont généralement lieu en milieu hospitalier (85% en 2014).

AVANT TOUT POUR DES MOTIFS PSYCHOSOCIAUX

La quasi-totalité des interventions sont liées à des motifs psychosociaux, les autres motifs (somatique, viol, inceste ou psychiatrique) représentant moins d'un cas sur dix; la part du motif somatique est toutefois bien plus importante pour les interventions après douze semaines (29% en 2014). | LP

Source des données: Office du médecin cantonal/ Institut universitaire de médecine sociale et préventive. OFS.

[F1] INTERRUPTIONS DE GROSSESSE PAR TYPE DE MÉNAGE, VAUD, 2014



[F2] INTERRUPTIONS DE GROSSESSE, VAUD, 2014

